Une république peut-elle être démocratique ? Venez vous informer sur ce qu'est le régime politique de la république française. Découvrez l'histoire récente du mot démocratie. Apprenez quelles ont été les démocraties, et où des pratiques démocratiques sont appliquées aujour-d'hui, à diverses échelles. Enfin venez imaginer comment nous pourrions prendre des décisions collectives dans nos associations, nos communes, régions, etc.

Émanciper, association d'éducation populaire, vous aide à remettre les mots à l'endroit et retrace pour vous l'histoire des mouvements démocratiques.



# Introduction à la démocratie

4 sessions de présentation et d'échanges

# **PROGRAMME**

# Vendredi 10 novembre de 19h à 21h. Session 1 : les fondements de notre régime politique

Cette session montrera que notre régime politique, mis en place à la fin du 18ème siècle, n'est autre qu'une oligarchie, gouvernement de peu de gens. Il a été mis en place sciemment, contre l'idée de démocratie, par les élites politiques de l'époque qui étaient dans leur quasi-totalité antidémocrates. Ils ont mis en place un régime de gouvernement dit « représentatif », au moyen de l'élection d'une petite élite qu'on peut donc appeler aristocratie élective. Comme le montre Francis Dupuis-Déri, à partir des années 1830, ils ont nommé ce régime politique "démocratie", à des fins électoralistes, inversant le sens de ce mot qui était pourtant bien établi depuis le 5ème siècle avant JC: le pouvoir du peuple qui se gouverne lui-même, sans chefs. Ce régime, c'est encore le nôtre. Il se distingue donc fortement de la démocratie.

#### Vendredi 17 novembre de 19h à 21h. Session 2 : la démocratie dans l'histoire

Nous vous proposerons une brève exploration historique d'expériences démocratiques — Athènes, les Escartons du briançonnais, la commune de Paris, les assemblées délibératives et le tirage au sort au moyen-âge — pour en tirer les caractéristiques et principes et pratiques d'une société démocratique, que nous comparerons systématiquement avec le gouvernement dit « représentatif ». Nous observerons le peu de points commun entre les deux. Quelques principes simples font toute la différence: rotation des charges, non-cumul, reddition de comptes, révocabilité, mandat impératif, contrôle, initiative citoyenne, droit de vote (à distinguer du droit d'élire).

### Vendredi 8 décembre de 19h à 21h. Session 3 : la démocratie aujourd'hui

La troisième session propose d'étudier quelques exemples inspirants d'expériences démocratiques actuelles à diverses échelles, en France et à l'étranger : la commune du Rojava (Syrie), des expériences variées de démocratie municipale, les panels et conventions citoyennes, la démocratie dans un collectif à Chambéry, la démocratie en entreprise, dans le numérique, des exemples dans les pays en développement (Bolivie, autochtones...), les assemblées constituantes, les avantages du tirage au sort.

## Vendredi 15 décembre de 19h à 21h. Session 4 : propositions pour une transition démocratique

Nous proposerons des principes et outils concrets pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans l'action en matière de démocratisation. De nombreuses solutions existent pour reconquérir notre souveraineté, reprendre notre destin en main et élargir notre capacité d'agir en tant que citoyens souverains. Nous insisterons sur les votations en Suisse et le référendum d'initiative citoyenne (RIC) et en particulier sur la proposition portée par plusieurs collectifs et députés pour introduire un RIC constituant en France. Nous proposerons aussi un ensemble d'autres mesures pour nous démocratiser, à différents niveaux.